

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS

EVALUATRICE AGRÉÉE I OU EVALUATEUR AGRÉÉ I

SERVICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES
DIVISION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

POSTE TEMPORAIRE

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste temporaire d'évaluatrice agréée I ou d'évaluateur agréé I.

SOMMAIRE DE LA FONCTION	Sous l'autorité de la directrice de la Division des affaires immobilières, la personne titulaire du poste établit et justifie la valeur d'immeubles et autres droits de propriété selon les normes et principes reconnus par l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec, aux fins d'acquisition, de vente, de location, d'expropriation ou autres ainsi que les dommages découlant de ces transactions. Elle révisé les rapports d'expertise privés et doit également négocier les valeurs qu'elle détermine dans les cas de contrats d'emphytéose, d'occupation du domaine public, d'acquisition de gré à gré ou par expropriation, de location de terrains ou d'espaces à bureau et agir comme témoin expert devant les tribunaux.
EXIGENCES	<p>Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle dans une discipline appropriée, notamment en administration avec option gestion urbaine et immobilière et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience de travail jugées pertinentes en regard de l'emploi.</p> <p>Être inscrit au registre des évaluateurs agréés et évaluateurs agréés de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.</p> <p>Connaître la loi sur l'expropriation et posséder de bonnes connaissances du droit immobilier.</p> <p>Avoir des aptitudes à effectuer des travaux de recherche, d'analyse et de synthèse.</p> <p>Posséder une bonne connaissance des logiciels de la suite Office et être à l'aise dans l'utilisation de technologies de pointe.</p> <p>Habilité à communiquer oralement et par écrit et entretenir des relations de travail efficaces.</p> <p>Avoir des aptitudes à travailler en équipe.</p> <p>Avoir le souci du service à la clientèle et bien servir les citoyens.</p>
EXIGENCES PARTICULIÈRES	Détenir un permis de conduire valide.
TRAITEMENT	De 51 069 \$ à 88 435 \$ (échelle 2015).
HORAIRE	35 heures par semaine.

DURÉE	Poste temporaire d'une durée de 24 mois avec possibilité de prolongation.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 29 mai au 12 juin 2015
NUMÉRO DE CONCOURS	PROFT-031-2015
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.